

Réservé à l'organisation

N° DOSSARD :

Catégorie

Samedi 22 Avril 2017 – SAINT AUBIN LE CLOUD (79450) Deux Sèvres.

## Bulletin d'inscription individuel

A retourner accompagné de votre règlement de 8€ libellé à « Les Saint Aubinades », 10€ sur place :

Claude BRANGIER – 16, Haut Linière- 79450 SAINT AUBIN LE CLOUD - tél : 05.49.95.32.14

Franck BAUDRY – 17, rue de la Poupotière 79450 SAINT AUBIN LE CLOUD- tél : 05.49.95.35.57

NOM :

Prénom :

CLUB / ASSOCIATION :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE  HOMME  FEMME

ADRESSE :

CODE POSTAL :  VILLE :

TEL :

E-MAIL :

Vous avez une licence d'athlétisme / Triathlon.....

FEDERATION

Club

N° LICENCE

### Participation

Course ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2001 et avant. Pour les mineurs, compléter l'autorisation parentale signée. Les accompagnateurs à vélo et les coureurs sans dossards sont interdits sur le parcours. Le parcours ne permet pas l'accueil des athlètes en fauteuil. Le port des bâtons n'est pas autorisé.

Date et Signature :

### Autorisation parentale

J'autorise mon enfant à participer à la course « la Saint Aubinades » sous mon entière responsabilité

Nom

A

Prénom

Le

Par sa signature tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte les clauses

## **REGLEMENT**

### **Le parcours**

Le départ et l'arrivée seront donnés à la Salle des Fêtes de SAINT AUBIN LE CLOUD Rue des Ecoles. Conformément à l'esprit des Courses natures, le parcours sera matérialisé par un fléchage au sol et de la Rubalise. Il appartient aux concurrents de repérer et de suivre le balisage. Les participants sont priés de conserver sur eux tous les déchets et de les déposer dans les poubelles sur les ravitaillements.

### **Inscriptions**

A l'aide du présent bulletin, ou en le téléchargeant sur le site de la Commune [www.saint-aubin-le-cloud.fr](http://www.saint-aubin-le-cloud.fr). Le tarif est de 8€ à envoyer avant le Jeudi 20 Avril 2017. Le tarif est de 10€ pour une inscription sur place.

### **Les Horaires**

Retrait des dossards à partir de 15h30 au lieu du départ.

Départ de la course 17h00 Salle des fêtes rue des Ecoles.

Animations enfants : à 16h30 ouverte aux enfants du CP au CM2 sur une distance d'environ 800m. Gratuit, sans classement et récompense à tous.

Remise des Récompenses à partir de 18h45 à la salle polyvalente.

### **Abandon**

En cas d'abandon, l'athlète devra remettre son dossard au vélo balai présent sur le parcours, ou à un membre de l'organisation sur le site de l'arrivée

### **Ravitaillements**

Au départ (boissons chaudes), aux 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> kilomètres et à l'arrivée

### **Les récompenses**

Produits locaux aux 300 premiers inscrits.

5 premiers scratch Hommes et femmes

et premiers de toutes les catégories homme et femme.

Tirage au sort de dossards (présence obligatoire).

Récompense aux équipes pré inscrites d'au moins 18 coureurs sur le 10km et sous le même nom.

Publication des résultats, Classement complet sur le site dès Lundi : [www.saint-aubin-le-cloud.fr](http://www.saint-aubin-le-cloud.fr)

Conformément à la loi dite « informatique et libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat.

### **Droit à l'image**

De part sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi que des ayants droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 5 ans dans le monde entier

### **Assurance**

Responsabilité é civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de Allianz Assurances. Les organisateurs décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, du non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de pertes, vols et dégradations qui pourraient se produire lors de l'épreuve. Responsabilité individuelle accident : il incombe à chacun de s'assurer personnellement.

### **Informations pratiques**

Parkings autour de la salle polyvalente (hormis rue des Ecoles Fermé pour les besoins de la Course)

Douche femmes à la salle omnisports et douches Hommes au stade de football

### **Certificat médical**

Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Licence Athlétisme Compétition délivrée par la FFA, ou la FF Tri en cours de validité à la date de la manifestation acceptée.

Ville de Saint-Aubin le Cloud

